



## Rupture d'un contrat a prix forfaitaire

Par **bouchonne**, le **16/06/2008** à **22:27**

Ma soeur à signer il y a une semaine un contrat a prix forfaitaire pour l'achat d'une maison et maintenant elle aimerai revenir en arriere et annuler le contrat que devrais t'elle payer si elle le fait et combien de temps a t'elle pour le faire merci